

QUI SOMMES NOUS ?

La SCIC A.D.N

(Alternatives Durables Nailloux)

initie des projets responsables et coopératifs en faveur de la transition énergétique. Nous fédérons les acteurs privés et publics du territoire autour des enjeux environnementaux.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE DANS UNE ACTION CITOYENNE & ÉCORESPONSABLE ?

Devenez coopérateur et membre de l'assemblée générale des associés de la SCIC A.D.N soit en prenant part à un projet, soit en adhérant à la coopérative par l'acquisition d'action(s).

NOTRE STRUCTURE COOPÉRATIVE

La SCIC A.D.N est une coopérative

- Une personne = une voix
- La gouvernance citoyenne sous forme d'assemblée générale des associés élit un conseil coopératif de 10 membres qui nomme à son tour un président.
- La finalité des projets est non lucrative
- Le financement est exclusivement citoyen

DEVENIR COOPÉRATEUR

Chaque acteur financier est engagé à la hauteur du montant de ses actions (Une action représente 100 €). Les bénéfices générés profitent aux coopérateurs de la structure et aux nouveaux projets afin de s'inscrire dans un cercle vertueux.

CONTACTS

METIFEU Marc

Mail : marc.metifeu@wanadoo.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Agir ensemble
en faveur de la transition
environnementale



A.D.N

Alternatives Durables Nailloux

— S C I C —



Citoyens, entreprises,
partenaires publics,
soyons tous acteurs de la
transition énergétique.

UN PROJET DE PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

POURQUOI LE PHOTOVOLTAÏQUE?

Pour réduire l'empreinte carbone, et réaliser des économies en utilisant le soleil et non les énergies fossiles pour un impact environnemental moindre.



COMMENT ?

Par l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des espaces et des bâtiments publics ou privés.



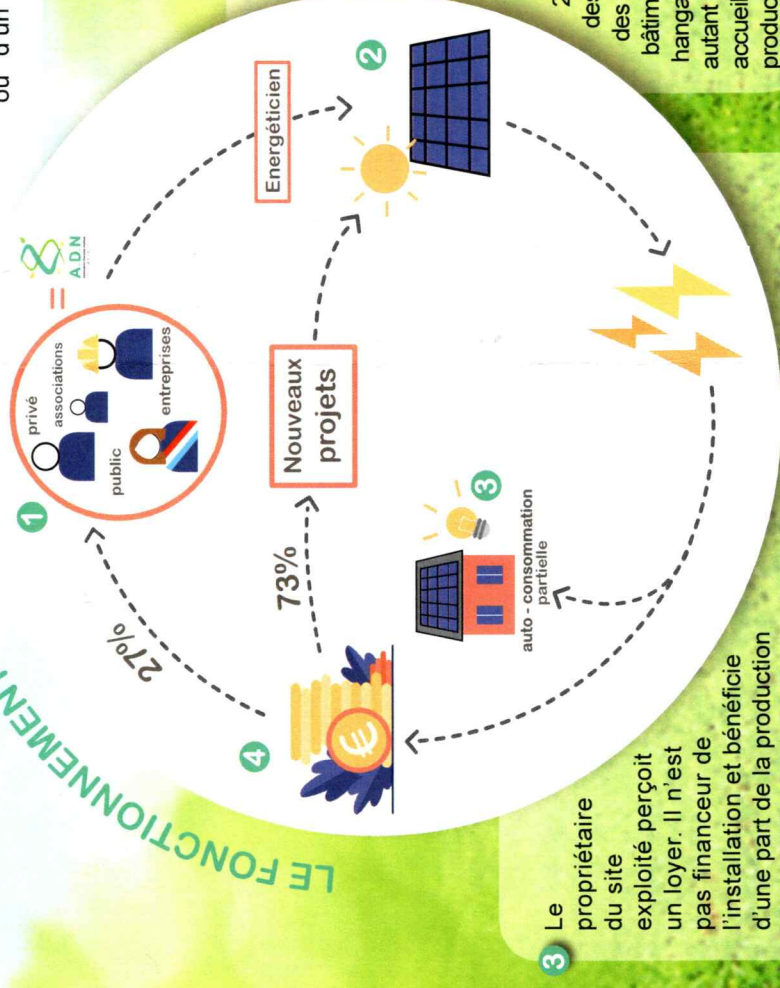
AVEC QUI ?

En faisant intervenir des énergéticiens qui fournissent les panneaux photovoltaïques, réalisent l'installation et louent les emplacements.



- 1 A.D.N Alternatives Durables Nailloux est une SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Cette société par actions simplifiées à but non lucratif regroupe des personnes privées, des entités publiques et des entreprises dans un intérêt collectif, avec un caractère d'utilité sociale au profit d'un territoire ou d'un secteur d'activité.

LE FONCTIONNEMENT DU PROJET



- 2 Mise en place de panneaux photovoltaïques. La coopérative sous-loue la surface de production à un énergéticien qui finance l'installation et en assure la maintenance pendant 20 à 25 ans. Les toits des maisons et les terrains des particuliers, les divers bâtiments publics et les hangars d'entreprises sont autant de lieux qui peuvent accueillir une centrale de production.

- 3 Le propriétaire du site exploité perçoit un loyer. Il n'est pas financeur de l'installation et bénéficie d'une part de la production pour sa consommation personnelle.

- 4 Les bénéfices financiers générés sont divisés en 2 parts :
 - 73 % sont mis en réserve et serviront d'investissement pour le développement de nouveaux projets
 - 27 % seront dédiés à la rémunération de tous les actionnaires de la scic dans une optique solidaire.